

# BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

**LUNDI 18 JANVIER 2021**  
**19h-21h15**

<b>Présent(s)</b>	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joelle, DUPONT Anne Charlotte, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	BAUDRAND Jacky, BUSSIERE Anne, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, MAZE Benjamin, PRIVAT Emmanuel, SAINT-JEAN Bernard
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

- |  |          |
|--|----------|
| <b>1. Référents BE sur chaque Pôle</b>   | <b>1</b> |
| <b>2. Représentation sur les AG de ligues régionales</b>                         | <b>2</b> |
| <b>3. Affiliation T24 XTREM TRIATHLON</b>  | <b>2</b> |
| <b>4. Déclaration d'intérêts - SARL AKOMP (marque commerciale ZEROD)</b>         | <b>3</b> |
| <b>5. Candidature World Triathlon Tribunal - Me Jean-Louis PITON</b>             | <b>4</b> |
| <b>6. Reconduction de Benjamin MAZE au poste de Directeur Technique National</b> | <b>4</b> |

\*\*\*\*\*

## 1. Référents BE sur chaque Pôle

Lors du Conseil d'Administration du 13 janvier, le Président Cédric GOSSE a informé les membres du CA de la création de cinq Pôles et de la nomination de Chefs de Pôles.

Le Président Cédric GOSSE précise ci-après les noms des référents du BE associés à chaque pôle :

PÔLES	Chefs de pôles	Référents BE
Développement et Service aux Clubs	Daniel Boissiere	Laurence De Jaeghere + Loïc Mentré
Haut Niveau	Yves Cordier	Yves Cordier + Cédric Gosse

Responsabilité Sociale	Agnès Lehair	Joelle Desmet + Anne-Charlotte Dupont
Territoires	Jean-Philippe Vialat	Eric Saez + Didier Serrano
Vie Sportive	Gérald Fortuit	Christine Geffroy + Christophe Legrand

Une communication officielle sera faite au CA du 27 janvier.

## 2. Représentation sur les AG de ligues régionales

Les invitations déjà reçues sont les suivantes:

- 30 janvier 2021 : Ligue Occitanie (visio) : l'ensemble des membres du BE si cela est possible
- 06 février 2021 : Ligue Centre Val de Loire : en attente d'information quant au déroulement de l'AG (physique ou visio)
- 06 février 2021 : Corse (physique) : Cédric GOSSE

Le tableau des représentants du BE sera mis à jour en fonction des invitations transmises par les présidents de ligue.

## 3. Affiliation T24 XTREM TRIATHLON

L'Xtrem Triathlon de 24h aura lieu les 19 et 20 juin 2021 sur l'Ile de Ré. Cette épreuve consiste à parcourir la plus grande distance possible, en individuel ou en relais, en 5h de natation, 12h de cyclisme et 7h de course à pied.

Au regard du format atypique de cette épreuve, la ligue avait sollicité en 2020 l'avis de la Commission Nationale de la Réglementation Sportive, cette dernière s'étant prononcée contre l'affiliation cette épreuve au motif que :

- cette manifestation est orientée ultra distance et en outre non enchaînée
- le BE fédéral et la commission médicale ont toujours statué contre les distances « ultras ».

Le BE a décidé de réexaminer ce dossier dans la mesure où il souhaite, conformément au programme de campagne de la liste conduite par Cédric GOSSE, "*ouvrir encore plus toutes nos pratiques pour une offre sportive renouvelée, diverse, riche et attractive*".

Dans la mesure où il existe déjà des épreuves au moins aussi longues dans d'autres disciplines (ex : La Diagonale des Fous, la SaintéLyon...) qui ne posent pas de problème sur le plan médical, **les membres du BE décident :**

- **d'autoriser l'inscription de cette épreuve au calendrier fédéral ;**
- **de valider son agrément dans la catégorie RAID Distance XXL.**

Une réflexion sera engagée pour intégrer plus facilement les épreuves "atypiques" (règles, agrément...).

#### 4. Déclaration d'intérêts - SARL AKOMP (marque commerciale ZEROD)

Le présent point est relatif à la mise en concurrence "équipementier fédéral" pour la période 2021-2024. Cette mise en concurrence a conduit l'équipe dirigeante précédente à valider en septembre 2020 l'offre de la SARL AKOMP (marque commerciale ZEROD) - cf PV du BE du 14/09/2020.

En vue de la signature prochaine du contrat, la solidité financière de la SARL AKOMP a été récemment vérifiée et par la même occasion la répartition du capital.

Il a été relevé à cette occasion que M. Emmanuel CHABANNES, précédemment membre du Bureau Exécutif Fédéral en qualité de trésorier / actuellement membre du Conseil d'Administration Fédéral, est associé minoritaire de la SARL AKOMP (environ 12.2% des parts sociales).

Le conseil juridique de la F.F.TRI. a été saisi de la question du cumul de la fonction de Trésorier de la F.F.TRI. de M. Emmanuel CHABANNES, avec sa qualité d'associé minoritaire de la SARL AKOMP (marque commerciale ZEROD), dans le cadre de la poursuite du contrat (2017-2020) de partenariat F.F.TRI.-ZEROD pour la période 2021-2024.

Il apparaît qu'il n'y a pas d'incompatibilités juridiques entre les fonctions de dirigeant d'une association et la qualité d'associé minoritaire d'une société commerciale partenaire.

Néanmoins, au vu des fonctions importantes que Monsieur Emmanuel CHABANNES exerçait au sein de la F.F.TRI. jusqu'au 31/12/2020 (notamment en tant que Trésorier Général) et de la portée non négligeable du partenariat avec la SARL AKOMP, il aurait été nécessaire en son temps, que Monsieur Emmanuel CHABANNES fasse part aux instances dirigeantes de sa participation au capital de la SARL AKOMP.

Le conseil juridique de la F.F.TRI. estime qu'à minima les membres du Bureau Exécutif devaient en être informés, en application des dispositions de l'article 5.2 (Charte de l'élu) du Règlement Intérieur de la F.F.TRI. et éventuellement le Comité d'Ethique et de Déontologie.

##### **Le Bureau Exécutif :**

- **prend acte de cette situation et des recommandations du conseil juridique de la F.F.TRI.,**
- **décide de transcrire ce point au procès verbal du BE pour enregistrement officiel de la situation,**
- **décide d'en informer le Conseil d'Administration ainsi que le Comité d'Ethique, de Déontologie et de Citoyenneté,**
- **donne un avis favorable à la poursuite du partenariat entre la F.F.TRI. & la SARL AKOMP (marque commerciale ZEROD).**

La SARL AKOMP sera informée de la situation dans les meilleurs délais et la F.F.TRI. profitera de ce contact pour voir s'il est possible de réaliser quelques ajustements en ce qui concerne la dotation en équipement pour le secteur de la Vie Sportive.

## **5. Candidature World Triathlon Tribunal - Me Jean-Louis PITON**

La fédération internationale (World Triathlon) coopte des spécialistes du droit pour le World Triathlon Tribunal car des sièges sont vacants suite une insuffisance de candidatures lors de l'élection en AG du 28 novembre 2020.

Il est proposé que la F.F.TRI. soumette à World Triathlon la candidature de Maître Jean-Louis PITON.

**Les membres du BE valident la candidature de Maître Jean-Louis PITON, elle sera proposée à World Triathlon dans les meilleurs délais.**

## **6. Reconduction de Benjamin MAZE au poste de Directeur Technique National**

Le Président Cédric GOSSE annonce aux membres du BE la reconduction de Benjamin MAZE au poste de Directeur Technique National.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Cédric GOSSE**  
*Président*

**Didier SERRANO**  
*Secrétaire Général*